

Image not found or type unknown



La mere de ma fille me refuse tout contacte avec elle !!!

Par **bereaux**, le **24/11/2010 à 11:09**

Bonjour, je voudrai savoir qu'elle recourt ai-je pour pouvoir avoir des contacte avec ma fille qui est dans le nord et moi dans le sud la mere a couper tout contac je dispose juste d'une adresse et refuse que j'ai des contact avec ma fille sans aucune raison que doit -je faire? merci

Par **Marion2**, le **24/11/2010 à 11:18**

Y t'il un jugement du Juge aux Affaires Familiales ?